



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Culture

Centre national  
de recherche archéologique

ESCH	ADMINISTRATION DE L'ARCHITECTE DIRECTION - SECRETARIAT
ENTREE LE : 14.06.19	
<input checked="" type="checkbox"/> POUR SUIVI <input type="checkbox"/> POUR INFO	
<input type="checkbox"/> Division de l'Architecte	
<input checked="" type="checkbox"/> Division de l'Urbanisme	
<input type="checkbox"/> Service des Espaces Verts	
<input type="checkbox"/> Police des Bâtisses	

Réf. CNRA. 0204-C/19.2299

Votre réf.

Bertrange, le 12 juin 2019



Monsieur Georges MISCHO  
Bourgmestre  
Administration communale Esch-sur-Alzette  
Hôtel de Ville  
L-4002 ESCH-SUR-ALZETTE

### Lettre recommandée avec avis de réception

**Objet : Projet d'aménagement particulier sis à Esch-sur-Alzette, section A d'Esch-Nord, au lieu-dit « Grand-Rue » (n° parcelles cadastrales : 590/14102, 583/19128)**

**Concerne : Avis du CNRA**

Monsieur le Bourgmestre,

Suite à l'examen du projet mentionné sous rubrique, il s'avère qu'il présente une **sensibilité archéologique**. En effet, il recèle probablement des vestiges archéologiques de l'époque médiévale ou postmédiévale.

Afin de pouvoir évaluer précisément la potentialité archéologique du terrain concerné et de déterminer la nature, l'ampleur et l'état de conservation des vestiges archéologiques présents, **le CNRA recommande d'y réaliser une opération d'archéologie préventive, qui permettra d'éviter un arrêt de chantier suite à la découverte de vestiges archéologiques pendant les travaux d'aménagement.**

**À cette fin, le maître d'ouvrage est prié de contacter Madame Christiane Bis** (Tel : 26 02 81 26 [christiane.bis@cnra.etat.lu](mailto:christiane.bis@cnra.etat.lu)), responsable du service d'archéologie médiévale et postmédiévale du CNRA pour fixer un rendez-vous. Une réunion sur place permettra de déterminer le type d'opération archéologique à effectuer.

Le présent avis est émis au titre de l'archéologie et ne préjuge pas de la réponse d'autres autorités comme le Service des sites et monuments nationaux, qui peuvent émettre des avis relatifs à leurs domaines de compétence.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de mes salutations distinguées.

Foni Le Brun-Ricalens  
Chargé de direction  
CNRA